L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 12 DECEMBRE 1868. — Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS: SAMEDI MATIN, 12 DECEMBRE.

PRIX DE L'ABONNEMENT,

EDITION QUOTIDIENNE.

Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4.
Prix d'un exemplaire, 10 CENTS.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE.

Paraissant le Mardi et le Samedi:
Par an, $6; Par semestre, $3.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $20 net le carré par mois.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu entre elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents net la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées six fois.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

TARIF D'ANNONCES.

	1 mois	2 mois	3 mois	6 mois	12 mois
Un carré..	$12 net.	$22 net.	$30 net.	$50 net.	$75 net.
Deux "	22 "	38 "	50 "	90 "	175 "
Trois "	30 "	52 "	70 "	110 "	175 "
Quatre "	38 "	67 "	90 "	140 "	225 "
Cinq "	46 "	80 "	105 "	170 "	275 "
Six "	54 "	93 "	120 "	200 "	325 "
Sept "	60 "	105 "	135 "	230 "	375 "
Huit "	65 "	115 "	150 "	260 "	420 "
Neuf "	70 "	125 "	165 "	290 "	460 "
Dix "	75 "	135 "	180 "	320 "	500 "
Onze "	80 "	145 "	195 "	350 "	540 "
Douze "	85 "	155 "	210 "	380 "	580 "
Treize "	90 "	165 "	220 "	410 "	620 "
Quatorze "	95 "	175 "	230 "	440 "	660 "
Quinze "	100 "	185 "	240 "	470 "	700 "
Trente "	175 "	330 "	450 "	750 "	1200 "

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, à midi—un terrain situé au faubourg Delord, dans le Premier District de cette ville, formant l'angle des Cours des Tritons (Tritons Walk) et du Cercle de Tivoli (Tivoli Circle) avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent. Aussi, un certain lot de terre situé dans le Troisième District, dans l'îlet borné par les rues Lopez, Orange, Miro et Tonti, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent. Aussi, plusieurs comptes d'une succession.

Par C. E. Fortier, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—un lot de terre situé dans le Troisième District, dans l'îlet compris entre les rues Bagatelle, Bons-Enfants, Morales et Union, avec les bâtisses qui s'y trouvent. Aussi, un terrain de prix pour bâtir, dans la rue du Quartier, après la rue Rocheblave. Aussi, une résidence de prix dans la rue Roman, entre les rues Esplanade et Kerlerec.

Par Palfrey & Co, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—grande vente de scrips de la Compagnie Mutuelle du Crescent, de la Compagnie Mutuelle de la Louisiane et des compagnies Marchande, Nouvelle Orléans et Sun, 30 actions de la Compagnie d'assurance Germania et 25 actions de la banque de la Nouvelle-Orléans.

Par René Gutierrez, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—un lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, faisant face à la rue St Philippe, entre Dauphine et Bourgogne. Les améliorations comprennent une maison en briques à quatre appartements, et une cuisine en briques, &c.

Par G. de Fériet, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, à midi—deux terrains dans l'îlet compris entre les rues Craps, Potter, Amour et Musique, avec une maison agréable, No 573, entre les deux chemins de fer de la ville—Aussi, un morceau de terre de prix, à l'intersection du Bayou St Jean et de Canal Marigny.

Par S. Gutmann, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—Vente, pour opérer un partage, de propriétés de prix dans le Deuxième District—un magasin en briques, à trois étages, rue de la Vieille Levée, entre St Louis et Toulouse. Un terrain au faubourg Tremé, coin Dumaine et Villeré, avec une maison en bois, à étage.—Un terrain touchant au précédent, avec une maison en bois, à étage.—Un autre lot de terre contigu, face à la rue Villeré, avec une maison en bois, à étage.—Et un terrain, face à la Promenade Carondelet, avec deux hangars.—Aussi, des actions et scrips.

Par J. Déjan Jr., à 10 heures, aux écuries du Dr. Jos. Elliot, au coin des rues Baronne et Gravier—chevaux, appareillés, seuls, et chevaux de selle, mulets, wagons, buggies et harnais.

Par E. Roger & Co., à leurs salles d'encan, 45 et 47, Vieille Levée—300 caisses bottes, souliers et brodequins. 100 lots linge fait de saison, 150 douzaines chapeaux, et des ms à de voyage.

Par Montgomery Bros & Co., à 11 heures, à leur salle d'encan, rue du Camp No 59—Un assortiment général de meubles, tapis, tableaux, batterie de cuisine, etc. Et aux écuries de F. Litser, rue Gravier, magnifiques chevaux appareillés et de monture, beaux mulets, vaches laitières, buggies, wagons et harnais.

Par C. T. Nash, à 11 heures, au magasin de F. Camerden, rue Vieille Levée, entre St Louis et Toulouse—46 balles chanvre de Sisal, légèrement avarié.

Par Jos. N. Robert, au No 41 de la rue Vieille Levée —marchandises sèches.

Par Hodgson, Marks & Co, au No 36 de la rue de Chartres—manteaux de dames, chemises, bonneterie, rubans, poupées, mousquets français, coutellerie de Sheffield.

Par D. E. Morphy, aux Nos 24 et 26 de la rue Fulton —foin.

Par Joseph Holz, au No 22 de la rue de Chartres—jouets, poupées, verrerie de Bohème, objets en marbre de Paros, etc.

Par Vincent & Co, au No 16 de la rue de Chartres—chapeaux, habillements de saison, lingerie d'hommes.

☞ Achetez vos cosperies et chocolat chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée.

ATTENTION!

☞ Propriétés améliorées de valeur à l'encan par le shérif.

L'attention du public est appelée à la vente qui aura lieu aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du shérif, de propriétés améliorées de valeur, comprenant une propriété située à l'angle du Triton Walk et du Cercle de Tivoli, Premier District, et un îlet de terre magnifique avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlet borné par les rues Lapeyrouse, Orange, Miro et Tonti, Troisième District.

Aussi—Plusieurs comptes, &c.

Voir aux annonces.

Avis aux cordiers et autres. — 46 balles de chanvre de Sisal, très légèrement avarié, à l'encan, aujourd'hui à 11 heures du matin, sur la Levée, entre St-Louis et Toulouse, devant le magasin de F. Camerden, No 129, Vieille-Levée, par M. Chas. T. Nash, encanteur.

Immeubles à l'encan.—Aujourd'hui, samedi, 12 du courant, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, M. S. Gutmann, encanteur, vendra plusieurs propriétés foncières situées dans meilleurs quartiers du Deuxième District de la ville. Dans l'annonce à laquelle nous référons le lecteur nous voyons qu'il s'agit de la vente d'un magasin en briques à trois étages sur la Vieille-Levée, entre St-Louis et Toulouse, et de trois belles maisons hautes en bois dans le faubourg Tremé, la première au coin des rues Dumaine et Villeré, la seconde attenante à la première bâtisse sur la rue Dumaine, et la troisième, attenante par le fond aux deux premières, mais ayant la façade sur la rue Villeré. Toutes ces propriétés sont fort désirables et méritent l'attention des capitalistes. Nous ajouterons à cela un terrain sur la promenade Carondelet, ou Toulouse, entre Villeré et Robertson, cinq actions de la Compagnie du Canal Carondelet et plusieurs certificats de compagnies d'assurance.—Voyez l'annonce.

Affaires Municipales.

La situation financière de la ville de la Nouvelle-Orléans peut se résumer ainsi:

Dette des chemins de fer......	$3,622,000 00
Dette consolidée..........	5,677,396 25
Total..........	$9,299,396 25
Dette flottante au maximum	2,000,000 00
Billets de ville environ....	3,000,000 00
Total..........	$14,299,396 25

Le paiement des intérêts de la dette consolidée et de celle des chemins de fer est garanti par le fond spécial affecté à cet objet, fond qui figure dans le budget des recettes pour une somme de $910 000 et qui, plus que suffisant à payer l'intérêt de ces dettes, laisse une marge pour l'amortissement.

Il n'y a donc à se préoccuper que des moyens d'éteindre la dette flottante et de retirer les billets de ville de la circulation. Cette dernière condition est essentielle pour rétablir l'équilibre dans le budget de la ville pour 1869. Pour atteindre à ce double résultat la ville a deux ressources: les économies sur les dépenses de 1869 et l'emprunt ou la conversion des billets de ville en obligations.

Si nous supposons les billets de ville retirés de la circulation, par un moyen quelconque d'ici au 1er janvier 1869, il est clair que toutes les recettes de la ville auront lieu en monnaie des Etats-Unis.

Or, le budget des recettes ne saurait s'élever à moins de cinq millions, car la taxe de un et demi pour cent sur les propriétés foncières assessées à $139,873,446 donne

déjà..........	$1,963,101 90
Et en y ajoutant pour les licences..........	800,000 00
Pour les marchés..........	400,000 00
Pour les wharfs..........	200,000 00
Pour les revenus divers...	200,000 00
Et pour les taxes arriérées	500,000 00
On a un total de......	$4,263,101 90

non compris la taxe spéciale de $910,000 pour les chemins de fer et la dette consolidée.

Ainsi, avec un budget de $4,263,101, la ville devrait faire face au paiement de sa dette flottante de près de deux millions et à ses dépenses courantes. Cela est-il possible? Assurément oui, si l'on veut réduire les dépenses de tout genre à $200,000 par mois au maximum, chiffre qui a été jugé suffisant par M. Gauche pour subvenir à toutes les dépenses réellement nécessaires. En une seule année la ville se trouverait donc avoir liquidé sa dette flottante et il ne lui resterait plus qu'à rembourser la dette qu'aurait créée le rachat ou la conversion des billets de ville. Avec un budget de plus de quatre millions disponibles elle pourrait facilement éteindre cette dette en six ans, ou y consacrer environ $600,000 par an, et il lui resterait encore annuellement huit à neuf cent mille piastres soit pour amortir ses anciennes dettes, soit pour faire quelques améliorations intérieures.

Nous avions donc raison de dire qu'il était complètement inutile de créer une taxe additionnelle. Maintenant, il s'agit de savoir comment on retirera les billets de ville de la circulation. Si l'ordonnance dernièrement rejetée par le vote populaire eût simplement proposé la conversion des billets en obligations, elle eût été probablement adoptée, bien que l'intérêt stipulé fût trop élevé, mais la proposition d'une taxe nouvelle l'a tuée sans rémission, et il n'y faut plus penser.

Le Conseil de ville est, en ce moment, saisi d'un projet d'ordonnance dont l'objet est d'autoriser le maire à charger M. Charles Monrose, Louisianais établi à Paris, de négocier avec la Société du Crédit foncier de France un emprunt de quatre millions de dollars en or, à des conditions spécifiées dans le projet d'ordonnance, dont nous donnons plus loin le texte.

Nous eussions désiré que la ville pût se passer de faire aucun emprunt, mais cela n'étant pas possible, nous nous contenterons de demander que l'emprunt soit réduit au chiffre strictement indispensable pour tirer le trésor de ses embarras actuels, autrement si les Conseils ont de quoi payer la dette flottante et racheter tous les billets de ville, on peut être certain qu'ils ne feront aucune économie dans le budget, et on n'aura fait que changer de nature la dette de la ville en grevant l'avenir indéfiniment.

Cette réserve faite quant au chiffre de l'emprunt, qui, selon nous, ne doit pas dépasser la somme nécessaire au rachat des billets de ville, c'est-à-dire de deux millions à deux millions et demi en or, ou de dix à douze millions de france parlons du projet d'emprunt.

Le système des prêts que le crédit foncier fait aux grandes villes d'Europe ou aux grandes compagnies industrielles est on ne peut plus avantageux pour celles-ci, car il assure l'amortissement du capital au moyen d'une légère annuité qui s'ajoute à l'intérêt. Ainsi, dans le cas actuel, la ville recevant comptant, en or, un capital de deux, trois ou quatre millions, aurait à payer une annuité de 6 1/4 pour cent, somme bien inférieure à l'intérêt légal qui est de 8 pour cent en Louisiane, et, au bout de cinquante ans, elle se trouverait libérée de toute sa dette en capital et intérêt. C'est la compagnie du crédit foncier elle-même qui se charge de reconstituer le capital en mettant de côté chaque année une portion de l'annuité. La moyenne de l'intérêt en France est de 4 à 4 1/2 pour cent par an de sorte que l'annuité de 6 1/4 laisse une marge de 1 3/4 à 2 1/2 pour l'amortissement. D'après l'ordonnance rejetée de M. Shields la ville aurait payé 7-30 pour cent d'intérêt pendant 50 ans et serait restée, à l'expiration du terme, débitrice du principal, tandisque d'après le projet d'emprunt proposé par M. Monrose, elle ne paierait que 6 1/4 et par ce paiement se libérerait du principal en même temps que de l'intérêt.

Il serait à désirer, si cela était possible, que la ville pût emprunter aux mêmes conditions les quatorze millions qu'elle doit, car, en payant $875,000 par an seulement, elle éteindrait toute sa dette, et il lui resterait un revenu de quatre millions complètement disponible. Avec ce système, l'amortissement est forcé, tandis qu'autrement il n'a jamais lieu, les fonds destinés au rachat partiel d'obligations étant presque toujours détournés de leur destination ou faisant défaut par une circonstance ou une autre.

Cette question vaudrait bien la peine d'être étudiée, et nous croyons qu'elle pourrait être résolue si l'on voulait donner aux prêteurs, comme garantie, la perception de la ferme des quais et des marchés, ou la collection de la taxe foncière.

En ce qui concerne l'emprunt dont il s'agit et en l'absence de toute mesure générale pour l'extinction de la dette, nous préférerions voir l'annuité un peu augmentée et le terme réduit de 50 ans à 25 ou même à 10 ans. Cette réduction du terme aurait le double avantage de hâter la libération de la ville et d'obliger les Conseils à faire plus d'économies.

Un emprunt contracté avec le crédit foncier de France ouvrirait la voie aux capitaux européens et créerait un précédent heureux. Il mettrait en circulation un capital de trois millions de dollars qui est actuellement improductif, et il introduirait en Louisiane un système de prêts à longue échéance avec amortissement par annuités qui pourrait relever notre agriculture obérée et la lancer dans une nouvelle ère de prospérité. C'est donc avec faveur que nous accueillerions la conclusion d'un arrangement qui mettrait au service de la corporation les capitaux du Crédit foncier de France.

Ce soir, à l'Olympique, les Sonneurs de Cloche Suisses.

Projet d'ordonnance municipale pour un emprunt avec le Crédit foncier de France.

Voici le projet d'ordonnance qui est soumis aux Conseils pour la réalisation de la proposition de M. Moroee.

Attendu que l'ordonnance No 1130, N. S., pourvoyant au rachat et à l'absorption des différentes émissions de billets de ville, et pour venir au secours des finances de la ville de la Nouvelle-Orléans, etc, a été dûment soumise aux citoyens de la Nouvelle-Orléans pour être approuvée ou désapprouvée par eux, le samedi 5 décembre 1868, et qu'elle a été repoussée par les votes des dits citoyens à une très forte majorité;

Et attendu qu'il devient impérieusement nécessaire que le Conseil municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, adopte quelque moyen de tirer la ville de ses embarras présents, qui soit acceptable aux propriétaires fonciers et autres intéressés directement dans le bien de la ville;

Et attendu qu'une proposition a été faite au comité de finances de cette ville par M. Charles Monroee, de Paris, France, pour négocier en son nom un emprunt de quatre millions de dollars en espèces, à un taux d'intérêt qui ne sera pas au-dessous de six et six centièmes pour cent par an et pas moindre de six et un quart pour cent par an (amortissement compris) et pour un terme n'excédant pas cinquante ans;

Et attendu que le dit comité de finances après avoir soigneusement examiné la proposition et y avoir apporté le temps, l'attention et l'examen que son importance demande, a cordialement et sans hésiter approuvé le plan comme le plus parfait et le plus apte à tirer la ville de sa détresse pécuniaire actuelle;

Et attendu que pour effectuer l'emprunt ainsi proposé à la ville, il est absolument nécessaire que la ville fournisse au dit Charles Monroee un tableau complet et précis de son actif et de son passif, de ses propriétés susceptibles d'être hypothéquées, des revenus provenant des marchés, des quais, des taxes, des licences, des loyers de terrains, &c., sur lequel l'emprunt puisse être basé; en conséquence:

Il est résolu que la ville de la Nouvelle-Orléans, par l'intermédiaire de ses représentants légaux, nomme et constitue, par la présente, le dit Charles Monroee, de Paris, France, son agent pour effectuer un emprunt (tel qu'il le propose dans sa communication au comité de finance) de quatre millions de dollars en or pour un terme d'années n'excédant pas 50 ans, et à un taux d'intérêt qui ne sera pas au-dessous de 6 et six centièmes pour cent par an et pas au-dessus de 6 1/4 pour cent par an (y compris l'amortissement), le dit intérêt et l'annuité de l'amortissement devant être payés en espèces, semi-annuellement; à l'agent, et à l'endroit que le prêteur désignera; étant entendu, qu'à l'expiration de 50 ans et après le paiement de la dernière annuité, la ville sera déchargée de toute dette et relevée de toutes les clauses et conditions du présent contrat:

Résolu, en outre, que le Contrôleur est requis de préparer et de fournir, sans aucun délai, un tableau complet et précis de l'actif et du passif de la ville de la Nouvelle Orléans, de ses propriétés susceptibles d'être hypothéquées et généralement de tous ses revenus, afin que ce tableau soit soumis à M. Charles Monroee ou à ses représentants légaux.

Résolu de plus qu'une commission de 2 1/2 pour cent et pas davantage sera allouée au dit Charles Monroee sur le montant de l'emprunt, qu'il pourra effectuer; cette commission devant être payée en espèces; étant bien entendu qu'en cas d'insuccès de sa part à faire le dit emprunt, le dit Charles Monroee n'aura, en aucune façon, droit à aucune commission ou compensation, et que la ville ne sera grevée d'aucune dépense autre que celle comprise dans les 2 1/2 pour cent de commission ci-dessus spécifiés, à l'exception du coût des dépêches par le câble, des frais de poste et honoraires d'avocat qui seront supportés par la ville.

Résolu de plus que le Maire de la ville de la Nouvelle Orléans est autorisé à faire un contrat notarié avec M. Charles Monroee ou ses représentants légaux, pour réaliser pleinement l'emprunt proposé; pourvu que quand le dit emprunt sera finalement effectué, cet emprunt soit soumis à l'approbation ou au rejet du Conseil municipal de la Nouvelle-Orléans.

Prix d'entrée à l'Olympique, pour répondre à la dureté des temps, 50 cts.

$55.—Magnifiques machines à coudre de Grover & Baker, pour familles, avec les derniers perfectionnements, au prix de $55, au No 182, Canal.

—M. D..... major dans un régiment de cuirassiers était atteint depuis plus de dix ans d'une gastralgie. Il était obligé de se priver de fumer et de prendre du café, ce qui sympathisait très peu avec ses goûts militaires. Je lui fis prendre chaque jour, quatre cuillerées de Charbon de Belloc, une le matin, une après chaque repas et la dernière une heure avant de se coucher. Il y avait huit jours tout au plus qu'il en prenait, que l'estomac fonctionnait parfaitement. Vingt cinq jours après le Major D..., fumait, prenait son café, ne suivait plus de régime et était rendu à une santé parfaite. (*Extrait du rapport approuvé par l'Académie de Médecine de Paris.*) No 8

N'oubliez pas d'aller voir les Sonneurs de Cloche à l'Olympique.

— Mme Azaïs, veuve du savant auteur du *Système des Compensations*, et qui collabora à plusieurs ouvrages de son mari, notamment au *Nouvel ami des enfants*, est décédée à Paris, âgée de quatre-vingt-dix ans.

THÉATRE DE L'OPÉRA. — On doit donner ce soir la seconde représentation de ce chef-d'œuvre des chefs-d'œuvre de Meyerbeer, *Robert-le-Diable*. Cet ouvrage a été admirablement interprété jeudi par les quatre artistes chargés des principaux rôles, MM. Picot et Van Hufflen, madame Cambier et mademoiselle Hasselman, et l'exécution générale en a été excellente. Nous espérons avoir ce soir une seconde édition de ce beau succès devant une assemblée plus nombreuse.

Dimanche, la troupe dramatique jouera le beau drame en 5 actes de George Sand et Paul Meurice, *Les Beaux Messieurs de Bois Doré* tiré du roman de George Sand. Cette œuvre littéraire sera interprétée par MM. Gravier, Moreau, Caron, Dubois, Albert Julien, et mesdames Moreau et Gay. On terminera le spectacle par la *Grammaire*, comédie nouvelle en un acte, jouée par Chamonin, Nardin, Dubois, Gilbert et madame Gay.

L'administration nous prie d'annoncer au public qu'elle a pris des mesures pour chauffer convenablement la salle. Les feux du calorifère et des poëles seront allumés pendant la nuit et la journée qui précèderont chaque représentation, de façon à rendre confortable l'atmosphère de la salle pendant la durée du spectacle.

ENCYCLOPÉDIE POPULAIRE DE ZELL.—Nous avons reçu de M. Emile Lefranc, éditeur de la *Renaissance Louisianaise*, la première livraison d'une nouvelle publication encyclopédique amé ricaine à bon marché et que nous croyons appelée à un immense succès. L'auteur en est M. L. Colange, de Philadelphie, et l'éditeur M. T. Ellwood Zell. Cette publication a pour titre *Zell's Popular Encyclopedia and Universal Dictionary*, et elle constitue une combinaison heureuse du dictionnaire et de l'encyclopédie. Chaque mot est l'objet d'une description détaillée, et de nombreuses vignettes représentant les objets, les êtres, les plantes, &c., ajoutent aux éclaircissements donnés par le texte, et les numéros sont envoyés franc de port pour $1. Cet ouvrage devra se trouver dans toutes les mains, car il s'adresse à toutes les intelligences et à toutes les classes. On souscrit au bureau de M. Lefranc, 48 rue Conti.

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE. — Cette Compagnie d'assurance connue sous les noms anglais de "MOUND CITY INSURANCE COMPANY" de St-Louis (Missouri) a, en Louisiane, une agence dont les officiers inspirent toute confiance. Ces officiers portent des noms connus et respectables et les membres composant le bureau de direction sont tous également connus et recommandables. Nous pouvons donc sans crainte engager les habitants de notre ville, ayant à cœur les intérêts de leurs familles, à avoir confiance dans la Compagnie d'assurance du Mound City qui présente certainement toutes les garanties de solvabilité désirables. Dans ces conditions, et avec de telles facilités, nous considérons comme un devoir pour chacun de faire assurer sa vie. Les bureaux de l'agence sont au No 3 des bâtisses Story, au premier étage, à l'encoignure des rues Camp et Commune.

CACHEMIRES, SOIERIES, &C., A BAS PRIX.— Nous appelons l'attention des acheteurs et des dames sur l'annonce de M. M. R. Haggerty, 133 rue du Canal. On verra que cette maison a résolu de vendre à un immense sacrifice un magnifique assortiment de châles cachemires, de soieries et d'autres articles, parce que toutes ces marchandises devant être vendues à l'encan après le 1er janvier, M. Haggerty est décidé à en écouler le plus qu'il pourra, même à moitié prix. Il y a donc là de superbes occasions pour les marchands, les modistes et les couturières aussi bien que pour les acheteurs particuliers.

UN BILLET GAGNANT.—On lira dans nos colonnes d'annonces une déclaration de M. K. Graff, encoignure Dauphine et St-Philippe, attestant qu'avec un billet de la classe 16 du 9 décembre, contenant les 4e, 5e et 6e numéros, tirés de l'ASSOCIATION D'ASSURANCE MUTUELLE DE L'ALABAMA, il a gagné une somme de $1,523 20 qui lui a été payée par M. Dave T. Johnston, agent, Passage du Commerce, No 15. Ainsi, comme on le voit, cet établissement de loterie remplit tous ses engagements avec une fidélité parfaite.

Grande attraction: Les Sonneurs de Cloche.

$55.—Les meilleures machines à coudre du monde, pour familles, s'achètent au dépôt de la Cie. Grover & Baker, 182, Canal, moyennant le faible prix de *cinquante-cinq* piastres. Elles sont garanties pour 5 ans.

L'ÉCORCE DE CALISAYA.—On dit que MM. Drake & Co, propriétaires du PLANTATION BITTERS (amer d'habitations) sont les plus grands importateurs de l'écorce de Calisaya aux Etats-Unis, et qu'à l'exception d'une vente qu'ils font de temps en temps, tout ce qu'ils en importent est consacré à la composition de leur célèbre PLANTATION BITTERS. C'est sans doute à cette écorce que leur préparation doit sa merveilleuse efficacité. Il n'y a rien de comparable au PLANTATION BITTERS comme tonique, rien qui excite autant l'appétit. Tous les bons droguistes en vendent.

EAU MAGNOLIA.—Cette eau est supérieure à la meilleure eau de Cologne importée d'Allemagne et ne coûte que moitié prix. M J S

FRANCE.

Paris, 20 novembre 1868.

Le conseil des ministres, avant-hier, a été très court. Il y a été question naturellement de l'affaire de la souscription Baudin. D'après des paroles émanées de très haut et dont on croit savoir le texte authentique, on aurait décidé de s'abstenir de provocation envers l'opposition mais de ne point supporter qu'elle en fasse. On dit qu'à l'issue du conseil, M. Pinard, qui est un de nos ministres, ... système des poursuites, paraissait fort content. D'un autre côté, il m'est assuré que M. Rouher, que l'on a toujours cru représenter la modération au sein du conseil des ministres, semblait avoir obtenu un succès. L'explication de ce problème ne serait elle pas dans l'ajournement définitif de mesures réactionnaires nouvelles. Le bruit a couru non seulement d'un coup d'Etat, ce qui me paraît inadmissible, mais encore d'articles additionnels au projet de loi sur le droit de presse et le droit de réunion, articles qui auraient été demandés à l'Empereur et même discuté. Il résulte évidemment du dernier conseil que ces éventualités mêmes, au cas où elles auraient eu chance de se produire, sont définitivement écartées; mais il n'y a pas à se dissimuler que l'on fera un usage très sévère des lois existantes. La nomination de M. Desmarest, qui remplace M. Moignon comme procureur impérial à Paris, est considérée comme un symptôme assez grave. On dit ce magistrat animé des intentions les plus sévères, et ce n'est pas en province, d'où il vient, qu'il a pu acquérir des dispositions conciliantes.

Samedi, à l'issue de l'audience de la 6e chambre, M. Grandperret, le procureur général, s'est transféré de sa personne à Compiègne pour rendre compte de l'affaire, de la physionomie des débats, des plaidoiries et du jugement. L'effet produit par son récit, surtout par ce que M. Grandperret a eu à rapporter sur le plaidoyer de Me Gambetta, a été très grand. L'irritation a été très violente contre les avocats qui ont osé, de défenseurs, se faire accusateurs, en citant le 2 décembre à la barre de l'opinion publique. Le conseil du lendemain s'est ressenti de ces dispositions: le vent était à la sévérité. Aussi ceux qui, la veille, avaient opté pour une attitude conciliante, ont-ils gardé un silence prudent, on n'ont-ils que très faiblement insisté. L'Empereur a clos la séance par ces paroles: "Il ne faut point provoquer, mais il ne faut pas tolérer la plus petite provocation."

On assure que si la *Liberté* et d'autres journaux s'étaient associés à la souscription Baudin et si les tribunaux n'avaient pas secondé, dans cette circonstance, les intentions répressives du gouvernement, celui-ci était décidé à recourir à un coup d'Etat plutôt que de tolérer ces manifestations.

Le Gaulois n'est pas désarmé par la gracieuseté du gouvernement, il annonce qu'aujourd'hui il donne son dernier courrier de Compiègne. Il ne lui paraît plus convenable, dans l'état actuel des esprits en France, d'entretenir ses lecteurs des fêtes de la cour.

Il se confirme que l'ouverture de la nouvelle législature se fera vers le 8 janvier. On est décidé à tout faire pour que la session soit extrêmement courte. On ne dissimule pas que si les élections générales ne pouvaient avoir lieu qu'en juin, il serait assez difficile à beaucoup d'agriculteurs de s'y rendre, et c'est surtout sur les votes des campagnes que compte l'empire. Aussi désire-t-on que la session soit close à la fin de mars, enfin qu'avec les délais exigibles les élections générales puissent avoir lieu en mai.

Ce sera peut être très difficile, bien que l'on veuille circonscrire absolument le travail législatif de la session de 1869 à trois projets: d'abord, bien entendu, le budget, une loi économique sur les livrets d'ouvriers, et, enfin, ce fameux emprunt de la ville par l'intermédiaire du crédit foncier qu'on aurait voulu, pour ainsi dire, rayer du rôle, mais que les besoins d'argent de Paris nouveau ne permettent pas de différer davantage.

Paris, 21 novembre.

On sait aujourd'hui que le fait de proclamations indiquant de la part du général Prim des prétentions dynastiques n'est aucunement exact; mais ce n'est pas une raison pour que l'on ne suppose pas d'arrière-pensée au général, et cela ne prouve surtout nullement qu'il n'ait pas réellement des chances personnelles d'arriver, sinon au trône, du moins à un protectorat ou à une présidence de république. Ces chances peuvent d'autant mieux exister que l'on paraît toujours décidé dans la Péninsule à ne pas accepter de prince étranger, ce qui ne diminue pas cependant la liste des prétendants exotiques. On parle toujours d'un Cobourg, mais on ne désigne pas bien clairement lequel. Le duc de Montpensier, que l'on rejette également dans la catégorie des princes étrangers, est venu, me dit-on, de Lisbonne à Séville, où il a conféré avec plusieurs personnages espagnols importants. Quoi qu'il en soit et de quelque côté que se portent les sympathies du gouvernement impérial, on est toujours ici extrêmement gracieux pour le gouvernement provisoire espagnol. Le général Prim aurait fait demander quelques renseignements sur l'organisation de l'armée, on s'est empressé de les fournir avec la plus extrême courtoisie.

Le maréchal MacMahon vient de passer deux jours à Compiègne et s'y est entretenu très longuement avec l'Empereur.

Le prince Napoléon vient de donner son premier grand dîner depuis qu'il est revenu se fixer au Palais-Royal; il y avait à ce dîner beaucoup de notabilités diplomatiques et de généraux, M. de Lesseps y assistait.

M. Olozaga a enfin accepté, paraît-il, le poste d'ambassadeur d'Espagne près la cour des Tuileries; on annonce son arrivée prochaine.

Don Carlos a nommé une commission pour représenter ses intérêts, et de cette commission est émanée une circulaire qui invite les adhérents du prince à se presser autour du scrutin des élections municipales, en attendant celui des Cortès. Cette recommandation est d'autant plus remarquable que jusqu'à présent la tactique des carlistes était de s'abstenir dans les élections. Il y a eu également, hier, chez le duc de Tejeria, une réunion d'adhérents du même parti. On paraît y avoir décidé d'envoyer en Aragon et dans la Navarre une circulaire destinée à assurer les habitants de ces deux provinces que le gouvernement "légitime" respecterait les grandes chartes aragonaises et les *Fueros* de Navarre, qui garantissent à ces deux Etats une véritable autonomie.

M. Arman s'est pourvu en cassation contre l'arrêt de la cour impériale qui confirme sa faillite.

Paris, 22 novembre.

Il n'y a qu'une nouvelle aujourd'hui et vous la trouverez partout. Mais elle est assez importante et assez imprévue pour que je vous la signale. C'est l'acquittement à Clermont de l'*Indépendant du Centre*, pour manœuvres à l'occasion de la souscription Baudin. Cet échec au gouvernement et à la loi de sûreté générale a provoqué généralement dans l'opinion une surprise dont vous ne sauriez vous faire d'idée. Le fait est moins étonné peut-être de vieux politiques. Un ministre de dernier gouvernement royal disait à quelqu'un que la monarchie de Juillet avait toujours échoué dans ses luttes contre la presse, parce que ses tribunaux commençaient par condamner toujours, et de fatigue finissaient ensuite par acquitter instinctivement. Seulement, l'*Indépendant du Midi* a été moins heureux. Les *Indépendants* se suivent devant les tribunaux et ne se ressemblent pas, mais n'y eût-il qu'un acquittement isolé dans cette affaire Baudin, il produira plus d'effet contre le pouvoir que toutes les condamnations obtenues par lui en sa faveur et suffira pour prouver quelle déplorable campagne a faite le gouvernement en s'engageant dans cette voie.

Ce n'est pas tout. Mardi doit paraître, chez Lechevalier, la brochure contenant toutes les plaidoiries entendues dans l'affaire Baudin et recueillies soigneusement par la sténographie. On sait que les discours des avocats des prévenus ne sont rien moins que des réquisitoires terribles contre tout le régime actuel. La plaidoirie imposée par la force à la souscription Baudin, qui se serait éteinte d'elle-même dans le silence de l'oubli, si on ne l'eût pas interdite, équivaudra elle pour le régime actuel, comme avantage, à l'inconvénient du retentissement de ces éloquentes philippiques? Je sais qu'on peut les poursuivre comme brochure; mais, outre que c'est un moyen infaillible de les populariser davantage, une condamnation est elle aussi probable que pour le fait de souscription, et la magistrature ne voudra-t-elle pas, quelle que soit son opinion personnelle, faire respecter les immunités du prétoire? On voit que, bien que jusqu'à présent les événements aient semblé donner raison au gouvernement dans la lutte qu'il a entreprise, le revers de la médaille commence à se montrer pour lui.

Les Sonneurs de Cloche, ce soir, à l'Olympique.

$55.—Prix de New-York pour les machines à coudre de Grover & Baker, 1er prix, garanties pour 2 ans. Bureau, 182, Canal.

CHRONIQUE LOCALE.

ARRIVÉE. — Le major-général Canby, le nouveau commandant du département du Texas, est arrivé jeudi soir et a descendu à l'hôtel St-Louis. Il est accompagné de sa femme et de deux aides-de-camp.

Le général Rousseau, commandant le département de la Louisiane, le général Buchanan, commandant le district de la Louisiane, et les généraux Hatch, Neill et d'autres membres de l'état major du général Rousseau ont fait hier une visite au général Canby à l'hôtel St Louis. Le général et son état-major doivent repartir aujourd'hui pour le Texas.

UN PLAN DE CHEMIN DE FER. — La Compagnie de Chattanooga fait exposer un plan pour le bénéfice de ceux qui désireraient faire des contrats de travaux avec elle. Il doit y avoir au Chef Menteur un pont de 770 pieds, un autre de 2,600 pieds au Lac Catherine et un troisième pont de 3,600 pieds aux Rigolets. Les sections de la ligne sont numérotées de 1 à 31 et commencent de ce côté. La Compagnie s'occupe avec activité de tout ce qui concerne le matériel roulant du chemin et tous les plans pour stations, gares, dépôts, ateliers, sont complets. C'est le 20 janvier prochain que les propositions seront ouvertes et les diverses sections alloués aux entrepreneurs. Beaucoup de gens attendent ce terme avec impatience et ne croiront à la réalité de cette grande entreprise que lorsqu'elle sera achevée.

PROCÈS CONTRE LE CHEMIN DE FER DE JACKSON. — D. D. Withers, détenteur de quelques $60,000 de coupons d'intérêt des bons de première hypothèque de la compagnie de Jackson, a actionné la compagnie devant la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le paiement de ces coupons, alléguant que les affaires de la compagnie sont mal gérées et que d'autres réclamations, ne l'emportant pas sur la priorité, ont été préparées. Les allégations sont fondées sur les faits produits par MM Cohen et Walker, nommés pour s'enquérir des affaires de la compagnie.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT. — Yellow Dan, convaincu d'avoir pris un revolver dans un atelier de forgeron, rue St-John, près de la rue Gravier, et d'avoir sauté par-dessus une barrière pour s'enfuir avec le fruit de son vol, a été condamné à un an de pénitencier.

George Washington, couleur, trouvé coupable de vol, a été condamné à 6 mois de prison.

VENTE DE BONS DE LEVÉE.—Une dépêche spéciale des commissaires pour la vente des bons de levée annonce que la vente est déjà suffisante pour payer les travaux de levée qui sont maintenant sous contrat.

ACQUISITION. Nous apprenons avec grand plaisir, dit le *Times*, que le gén. Rousseau est décidé à faire de la Louisiane sa future résidence, car il a acheté, près de Brashear City, sur la baie de Berwick, une des plus belles et des plus fertiles portions de l'Etat, la plantation de Belle Isle.

NAVIRE PARTIELLEMENT BRULÉ.—Vers sept heures, hier soir, le steamer *Crescent* de la ligne Morgan, du Texas, a pris feu en avant de la roue et dans le salon de cabine. Les flammes se sont fait jour à travers le pont. Le steamer qui était en chargement a été fort endommagé, sans compter que partie de sa cargaison qui a été jetée pardessus bord. La cause de l'incendie paraît être inconnue. Le surintendant de police Cain et les pompiers ont promptement accouru, et si le steamer n'a pas été entièrement brûlé, c'est à leurs efforts que cela est dû.

Autres détails.—Nous recevons ces détails du sergent Wm. McCarn et du caporal Thomas Williams. Le feu a pris dans la case au charbon, attachée au compartiment de la machine. Les pompiers ont essayé en vain d'étouffer les flammes. Le steamer avait partiellement reçu sa cargaison. 1,500 à 2,000 barils de fret étaient déjà à bord. C'était de la farine, du whiskey, etc. Il y avait plusieurs autres milliers de colis. Le fret jeté à l'eau a été presque tout perdu.

Le *Crescent* devait partir dimanche dernier pour Galveston. M. Morgan prend à lui seul la responsabilité de ses navires et n'assure à aucune compagnie. Le *Crescent*, steamer tout neuf, avec ses meubles et installations, valait $200,000; la cargaison brûlée $30,000. Le coffre, les papiers et livres ont été sauvés. Toutes les œuvres hautes du steamer ont été réduites en cendres et il a brûlé jusqu'à la ligne de flottaison.

LE MEURTRE DANS LE CHAR DES CASERNES. Il paraît qu'on a réussi à mettre la main sur le nègre coupable de ce meurtre. Les preuves sont déjà fortes contre lui. Il a été établi qu'il avait les bras tachetés de sang dans la nuit du meurtre. Il avait caché ses vêtements, mais on les a trouvés, ce qui est une forte charge contre lui. On croit qu'il peut être reconnu par les personnes qui étaient dans le char quand le meurtrier supposé y est entré.

ARRETÉ.—Ch. Brooks, couleur, a été arrêté hier soir dans le 1er District, ayant en sa possession un bill de $100. Il a dit qu'il travaillait pour J. Bloom, grocer, au coin des rues Natchez et Magasins. Vers 10 heures, le teneur de livres de Bloom & Co, apprenant l'arrestation, est venu à la station de police pour dire qu'il manquait $100 à la caisse. Un affidavit sera fait contre le nègre devant le recorder Becker.

DEUX FEMMES POUR UN MARI.—Deux de nos confrères du soir ont brodé sur ce thème un petit roman, entièrement dépourvu de pièces justificatives. Un capitaine de l'armée fédérale se serait fait passer pour mort et aurait épousé dans le Sud une veuve qui de bonne foi le prenait pour un garçon. Mais une première femme que le capitaine avait laissée au Nord, étant venue prendre des informations positives sur la mort de son mari, découvre qu'il a convolé en secondes noces, sans plus penser à elle que si elle n'eût jamais existé. Son parti est pris aussitôt et elle annonce qu'elle profite des cinq ans de désertion de son mari pour demander le divorce, ce à quoi personne n'a mis opposition. Voilà le roman. Nos confrères dans leurs inventions dramatiques sont peu fertiles en coups de théâtre.

VOL.—Hier matin un vol considérable de hardes et d'argenterie a été commis chez M. J. Laurence Lewis, rue Ste-Marie No 27, au coin de la rue Colysée. Le bruit fait par les voleurs a bien alarmé la famille, mais ils ont eu le temps de s'évader avec leur butin. C'est le second vol qui a été commis depuis quelque temps dans la même maison.

AUTRE VOL.—M. James S. Tallman a été garrotté jeudi soir au débarcadère des bestiaux, par des gens inconnus qui lui ont pris une montre d'or et $95.

UN VOL FAIT A LA COURSE. — Un nègre cocher passant avec sa voiture au coin des rues Chippewa et Pleasant, laisse son équipage, entre dans une grocerie, s'empare de la tirelire et s'enfuit. On le poursuit et se voyant sur le point d'être arrêté, il disperse la monnaie dans la rue. Ce qui ne le sauve pas, et il est conduit à la geôle.

BIENS VOLÉS.—Deux hommes, Michael Herrol et Ed. Adlee, ont été arrêtés jeudi soir, sur l'accusation d'avoir une forte somme d'argent, nombre de portefeuilles de poche et des articles de valeur en leur possession. Herrol et Adlee ont été envoyés à la station centrale.

TENTATIVE DE VOL ET EFFRACTION.—Des voleurs sont entrés jeudi soir chez M. Simon, rue Rocheblave No 412 et ont ouvert armoires, bureaux, coffres, sans trouver quelque chose qui leur convînt, car, jusqu'à présent, rien n'a manqué dans la maison.

Les Sonneurs de Cloche sont arrivés à l'Olympique.

LE VIN EN RUSSIE.—Le *Messager du Don* dit qu'on ne se rappelle pas avoir vu depuis longtemps dans le pays une vendange aussi abondante que celle de cette année. Les vignerons craignent de ne pas avoir le temps de terminer la récolte avant les froids. Le raisin se vend, à Razdory, à un prix fabuleusement bas, qui varient de 5 à 10 cop. le poud. Les marché de Novotcherkask est encombré chaque jour par des centaines de charrettes chargées de raisin.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Affaire de McCardle à la Cour Suprême.

Elle est fixée au premier lundi de février.

Réception faite à Grant à New-York par le maréchal Roberts.

Honneur d'un monogramme.

Commentaires des journaux anglais sur le Message.

Combat meurtrier à Cadix.

Résultat indécis.

Nouvelles Européennes.

Londres, 11.—Les journaux commentent le message du Président. Le *News*, journal radical, dit: La persistante opposition du Président Johnson à la volonté de la nation est la cause de l'échec partiel des mesures de reconstruction et il n'y a pas d'espoir pour la restauration de l'unité et de la paix avant l'accession de Grant.

Le *Standard*, conservateur, condamne fortement le refus du Sénat d'écouter la lecture du Message. Le *Herald*, conservateur, dit que le message se recommande de lui-même à tous ceux qui sont intéressés dans les affaires américaines, comme la protestation et le testament d'un homme d'Etat qui finit sa vie politique.

Madrid, 11. — Les hostilités ont commencé à Cadix à l'expiration de la trêve et un combat acharné a eu lieu, les deux partis faisant jouer l'artillerie, et éprouvant de fortes pertes. Résultat indécis.

Les Rebelles occupent toujours l'hôtel de ville et le district environnant. Ils ont retenu autour de l'hôtel de ville tous les consuls étrangers, espérant ainsi empêcher le bombardement de cette partie de la ville par les bâtiments de guerre qui sont dans le port.

Il règne une grande excitation politique. Prim se rend dans les provinces du Sud avec l'espoir que sa présence rétablira la paix.

Nouvelles de Washington.

Washington, 11 — CHAMBRE.—Le comité sur les élections se réunit, lundi, pour considérer une contestation du Missouri qui occupera la session. Ensuite vient la contestation de Georgie entre Christy et Wimpey. Un rapport sur cette affaire n'est pas probable avant l'ajournement.

L'affaire de la Louisiane ne viendra qu'après.

Grant était au quartier-général aujourd'hui. 27 millions d'intérêt seront payés en espèces le 1er janvier.

Le général Meade a été mandé à Washington par Schofield pour le courant de ce mois, dans un moment où l'intérêt public pourra peu souffrir de son absence.

Recettes de la douane du 1er au 5 de courant: $2,035,000.

Le général Stoneman était au quartier général de l'armée aujourd'hui.

Le général Grant part pour l'Ouest demain. Tous les membres du cabinet assistaient à la séance d'aujourd'hui.

Washington, 11—A la Cour Suprême, le juge Black a demandé à être entendu sur la question de savoir si l'acte du Congrès rappelant l'acte du 5 février 1865, donnant à cette cour juridiction pour appel de jugements de la cour de circuit dans les affaires d'habeas corpus, aurait pour effet de priver cette cour de toute juridiction dans l'affaire McCardle, ou si la cour, par suite de la procédure commencée ne pourrait pas procéder au jugement. Il est d'opinion que le rappel n'affecte pas l'affaire McCardle et que le juge ment doit être prononcé. Après consultation, Chase a annoncé que la cour entendrait les plaidoiries à ce sujet, laissant à l'avocat à fixer le temps. Il a été finalement arrêté que l'affaire serait entendue le premier lundi de février. Les plaidoiries dans les affaires de confiscation de la Louisiane ont été terminées aujourd'hui.

Washington, 11—La réception faite au général Grant à la résidence du maréchal O. Roberts, à New York, mercredi soir, a été une brillante affaire. Des plantes de choix avaient été artistement arrangées et des fleurs rares ajoutaient du charme à la salon. Au-dessous d'un cintre dans le salon, il y avait une légende florale avec les mots: "Nous avons la paix." Dans la grande salle on voyait un bouclier de fleurs avec un monogramme classique "U S G." Roberts se tenait à la gauche de son hôte pendant que Mme Roberts se tenait à sa droite, assistée de Mme Roosevelt, Mlle Roberts, Mme la générale Canby, Mme Jeffries et Mme David Dudley Field. Grant était en grand uniforme. Mme Roberts était vêtue de satin blanc avec des dentelles noires, sa robe était frangée de rosettes blanches et elle portait une riche croix de diamant.

Parmi les très nombreux assistants se trouvaient le gouverneur et le maire, les généraux Anderson, Fremont, Banks, McDowell, Burnside, Butterfield et Sickles, le clergé, des juges et exjuges, de négociants notables, des banquiers et des hommes publics, et de grandes délégations de la campagne. On suppose qu'en tout il y avait 1000 gentlemen présents. L'hon. Moses H. Grinnell et le col. Frank E. Howe ont présenté les visiteurs. La réception étant terminée à 11 heures, moment où Grant s'est retiré.

Nouvelles Diverses.

Montgomery, 11—Aujourd'hui a été le jour le plus froid de la saison. L'hon. O. B. Fannin, pendant longues années membre influent de la Législature de Georgie, a été enterré en cette ville aujourd'hui. Il est mort soudainement d'apoplexie.

La Législature est occupée principalement à accorder des privilèges à des compagnies de chemins de fer. Le bill des Ku Klux est maintenant en discussion à la Chambre. Il y a peu de probabilité d'un ajournement prochain. Cette longue session cause beaucoup de mécontentement. La Législature a siégé plus de trois mois depuis juillet.

New York, 11—Le steamer Union, de Londres pour New York et chargé de fer, est manquant. Pas de passagers.

Fort Monroe, 11—Une forte tempête de neige venant du Nord, a duré tout le jour.

Philadelphie, 11—M. et Mme Twichell déclarent qu'ils ne sont pas coupables du meurtre de Mme Hill. L'avocat des prisonniers a offert de prouver que le verdict du grand jury était le résultat d'influences illicites, mais la Cour a refusé d'entendre les témoignages.

Wilmington, 11—Temps froid et pluvieux. Thermomètre, 40. Il tombe un peu de neige ce soir.

Augusta, 11 — Verglas hier soir. Temps orageux et froid.

Marchés Européens.

Londres, 11, au soir—Consolidés 92 1/4.

Liverpool, 11, au soir—Coton calme; Mid. 10 3/4 à 10 7/8, Mid. Orleans 11 à 11 1/8, vendu 10,000 balles. Tissus et filés de Manchester plus fermes.

Hâvre, 11, au soir—Coton sans changement.

Marchés Américains.

New York, 11, au soir—Coton sans changement, vendu 2,500 balles, Mid. 25. Fret actif. Argent plus ferme. Prêts sur demande à 7. Sterling moins actif à 109 5/8. Bills de coton plus rares. Or, plus faible à 135 5/8.

New-York, 11 — Fonds du gouvernement actifs, mais le marché faible et en baisse. 5-20, 110 1/2. 10-40, 105 3/8.

Mobile, 11—Coton; Mid. 23 à 23 1/4; Reçu pendant la semaine 12,287 balles. Vendu 9050. Stock 44,789.

Louisville, 11—Reçu peu de tabac; marché sans changement. Coton 25 1/2. Porc 25. Graisse 15. Mélasse de la Nlle-Orléans 67. Sucre 12 à 12 3/4. Farine superfine $5 50. Whiskey nominal.

Cincinnati, 11—Farine de famille $7. Coton plus ferme; Mid. 20 à 20 1/4. Foin $16. Porc 25. Graisse 14 3/4.

St Louis, 11—Farine superfine $5. Maïs 71. Graisse 14 3/4.

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud-Ouest, 11, 6 P. M.—Arrivé le steamer Harlan, de Galveston. Partis, le steamer Ste-Mary, le navire Alaska et la barque Sitka.

Passe à l'Outre, 11—Marée basse. La barque Arteria est toujours échouée à la Passe du N-E.

Nouvelles des rivières.

Vicksburg, 11—Descendant, le R. E. Lee, à 6 P. M. Le fleuve monte.

Louisville, 11—Temps clair et froid. Mercure 9. La rivière baisse.

St-Louis, 11—Fleuve stationnaire et plein de glaçons flottants.

(*Dépêches d'hier soir.*)

Paris, 11—L'encaisse à la banque de France a diminué de 13,500,000 francs.

Liverpool, 11—après midi—Le coton a une tendance à la baisse.

Hâvre, 11—Coton calme.

Madrid, 11—Nouvelles plus récentes de Cadix. Les Rebelles ont proposé des conditions de capitulation que le gouvernement est disposé à accepter.

Plus tard—L'insurrection prend des proportions alarmantes. Des dépêches disent qu'il n'y a pas eu de propositions de capitulation. Les insurgés ont quelque artillerie et occupent une importante position.

Le général Caballero de Roda marche avec une grande force pour attaquer Cadix. La garde nationale est employée à maintenir l'ordre et protéger les biens à Madrid.

Il règne à Malaga et dans les autres villes une grande excitation, mais il n'y a de révolte ouverte qu'à Cadix. On s'attend d'un moment à l'autre à un soulèvement dans la Catalogne. Des armes et des munitions ont été débarquées à Cadix pour les insurgés. Les rebelles agissent avec une grande détermination et combattront jusqu'à la dernière extrémité. Les deux partis respectent le pavillon américain. Des centaines de citoyens recherchent la protection du consul américain. Un navire des Etats-Unis est dans le port.

Des navires de guerre Danois et Italiens ont été placés à la disposition du consul Américain. Par suite de cet état de choses, beaucoup de riches familles quittent l'Espagne.

Prim est allé dans l'Andalousie. Le gouvernement provisoire est fort entravé par la situation troublée du pays et l'état de ses finances.

Londres, 11—Des avis de Crete, par la voie d'Athènes, disent que les Turcs ont capturé une forte position à Sphakia où les Crétois avaient élevé des blockhaus.

Ils avaient pris quantité de provisions et de munitions destinées aux Crétois, et saisi des déserteurs sur un point le plus rapproché de la Grèce. On rapporte qu'à cause de ses avantages l'insurrection se meurt.

Washington, 11 — A la Cour Suprême, des questions impliquant le transfert légal des bons d'indemnité sont soumises à sa décision, l'objet étant d'arriver à un règlement général.

La motion relative à l'affaire Davis n'est pas venue.

Le comité de reconstruction se réunit demain pour s'occuper du Texas, de la Virginie, du Mississipi et de la Georgie. Le rapport très probablement ne sera pas fait avant l'ajournement.

New-York, 11 — Argent 7 p 0/0. Or 135 7/8. Coton calme. Mid. 25c.

— Dans le village de Gaagelow, près de Wismar, a été célébré, le 30 octobre, le mariage du garçon de ferme W...., qui, depuis vingt-deux ans, servait son maître avec un rare dévouement, et d'une fille à laquelle il était fiancé depuis 14 ans. Sa jeune femme avait servi elle-même pendant dix ans, mais ils n'avaient pu se marier jusqu'à ce jour, attendu que le fiancé appartenait à la Ritterschaft (ordre équestre) et la fiancée au Domaine. Ainsi, ils étaient arrivés, lui à l'âge de quarante-quatre ans, elle à l'âge de trente ans. La liberté d'établissement récemment proclamée est venue enfin rompre les obstacles qui s'opposaient à ce mariage.

Décédée, hier, à 4 heures et demie P. M., à l'âge de 41 ans, MADELAINE CARMAN, native de Grosblieduatroff, département de la Moselle (France). Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 3 heures de l'après-midi. Le convoi funèbre partira de sa dernière résidence, au No 39, rue Domaine, entre les rues Chartres et Royale.

De la part de son frère.

Décédé, hier soir à 5 heures, à l'âge de onze ans, ROBERT FRANCIS SCANNELL, fils de E. Scannell. Ses funérailles auront lieu aujourd'hui, samedi, à 3 heures de l'après midi. Le convoi partira de la maison mortuaire No 15, rue de la Vieille Levée, entre Douane et Canal. Les amis de E. Scannell et de Geo. Jacobshagen sont respectueusement invités à y assister.

OR, ARGENT,
Billets de Ville et d'Etat, Bons de Ville, etc.,
AU BUREAU DE CHANGE DE
J. BRETTE,
6.......RUE ST-CHARLES.......6
PRES CANAL.
On paie aussi d'avance aux Professeurs des Ecoles Publiques LES SALAIRES de Novembre et de Décembre.
Ouvert de 7 heures du matin à 9 heures du soir. 5 déc—3m PP

Salle de l'Association de Bienfaisance Mutuelle du Pelican.

Nouvelle-Orléans, ce 12 décembre 1868.

ATTENTION.—Les Officiers et Membres de cette Association sont requis d'assister à la réunion mensuelle régulière qui aura lieu LUNDI, 14 du courant, à 7 1/2 heures précises du soir, à leur salle, rue St. Louis, entre le Passage de la Bourse et la rue Royale. La plus grande ponctualité est requise. Par ordre du Président, H. L. TISSOT.

Geo. FORSTALL, Secrétaire.
N. B.—Election des Officiers.

Compagnie d'Assurance Mound City de la Vie.
(A ST-LOUIS, MISSOURI.)

AGENCE EN LOUISIANE.—Au No 3 de la Bâtisse Story—AU PREMIER.

Officiers de la succursale de la Louisiane: Gouv. C. H. MOUTON, Président. Juge E. T. MERRICK, Vice-Président. B. S. SIMMES, Secrétaire et Agent.

Médecins examinateurs: W. G. AUSTIN, D. M., JOSEPH H. FOLWELL, D. M.

Directeurs à la Nouvelle-Orléans: Gouv. C. H. MOUTON, juge E. T. MERRICK, MM. F. H. HATCH, C. CHINA, JAMES JACKSON, OCTAVE VOORHIES, THOMAS FITZWILLIAM, A. S. MORSE et B. S. SIMMES.

Cette Compagnie émet toute espèce de polices d'assurance de la vie. 12déc—6m PP

AU PUBLIC.

JE certifie que j'ai acheté, le 9 décembre 1868, un billet de la Société d'Assurance Mutuelle de l'Alabama, classe 16, contenant les 4e, 5e et 6e numéros (33, 41, 36) qui m'a gagné $1,523 20 cents et que j'ai reçu cette somme en plein de M. Dave T. Johnston, agent, au No 15 du Commercial Place. K. GRAFF, A l'angle des rues Dauphine et St-Philippe.

Le billet a été vendu au bureau de M. D. Bernie, au coin des rues Royale et St Pierre. 12 déc—6t

"BOARD OF BROKERS."

Nouvelle-Orléans, 11 décembre 1868.

LA Séance annuelle spéciale de ce Bureau aura lieu LUNDI, le 14 courant, à 6 1/2 heures P. M. EMILE BOURY, Secrétaire et Trésorier. 12 déc—3t

Avis Aux Acheteurs de Marchandises Sèches.

AYANT des marchandises très coûteuses qui ont reçu inévitablement sacrifiées à l'encan, je me suis décidé à offrir mon stock, à réduits, à des prix qui engageront certainement les acheteurs à profiter de l'occasion.

Châles Cachemires de grand prix, à moitié de ce qu'ils valent,

Soieries, aux mêmes conditions,

Le reste du stock à un grand escompte sur le prix coûtant.

M. R. HAGGERTY. No 133 de la rue du Canal.

N. B.—Tous les articles qui resteront en magasin seront vendus le 1er janvier seront offerts à l'encan. 12 déc—1m

Avis aux Restaurateurs.

DES propositions cachetées pour la location de la buvette et du restaurant pour le Bal du Conclave Locle No 14, qui aura lieu le 17 courant, à la salle des ODD FELLOWS, seront reçues jusqu'au LUNDI 14 décembre, à SEPT heures du soir, heure à laquelle le comité s'assemblera au-dessus du Gem, rue Royale, pour adjuger lesdits privilèges au plus haut enchérisseur. Les propositions pourront être remises à l'île de M. A. Calongne, chez A. D. Grieff & Co, ou à M. Bahler, 35 rue Bourbon. Par ordre du comité, F. A. LOUIS. 12 déc—3t

Changement de Bureaux.

LES bureaux des Commissaires de la BANQUE DE LA LOUISIANE ont été transportés au No 135 rue Gravier. 12 déc—1m

Bureau du Surintendant des Ecoles Publiques.

Nouvelle Orléans, 8 décembre 1868.

LES candidats désirant être admis à la prochaine session annuelle des Ecoles Supérieures de la ville —session qui commence le 4 janvier—subiront un examen, aux différentes écoles supérieures, dans le courant de la semaine qui commence le 14 du courant.

Les candidats doivent être au dessus de treize ans et capables de suivre les cours des Ecoles Publiques.

Les demandes de ceux qui n'appartiennent pas à nos écoles publiques et désirent être admis dans les nouvelles classes des Ecoles Publiques, doivent être adressées au soussigné avant LUNDI 14 du courant. WM. O. ROGERS, Surintendant. 11 déc—

Société des Enfants de Marie.

L'ASSEMBLÉE mensuelle de cette association aura lieu au Presbytère de l'église St-Augustin, DIMANCHE prochain, le 13 du courant, à midi précis. La plus grande ponctualité est requise pour affaires importantes. On espère que toutes les sociétaires seront présentes. 11déc—2t

M. le Dr. E. de Bux,

DE la Faculté de Paris, Homœopathiste, vient de s'établir à la Nouvelle Orléans, offre ses services au public.

Domicile et cabinet de consultations, rue Royale, No. 279, entre Ursulines et Hôpital.

Heures de consultations de 6 à 9 heures du matin, et de 2 à 4 heures du soir.

Consultations gratuites pour les pauvres. 16 nov—1m

Volés.

VOLÉS à la soussignée, le 3 sept 1868, trois BILLETS à ordre tirés par MM. Gallot & Chevanne, à l'ordre de Sarah E. Andrews, (mais non endossés) chacun pour la somme de deux cent cinquante piastres, payables le 1er septembre, le 1er octobre et le 1er novembre 1868—pour loyer. Le public est prévenu de ne pas les négocier, car ils ne seront payés dans aucun cas. Nlle-Orléans, 5 décembre 1868. SARAH E. ANDREWS. 6 déc—10t

Avis.

LES personnes qui doivent à feu André Ibos sont priées d'aller payer dans les dix jours, entre les mains de dame veuve Ibos, exécutrice testamentaire, ou de MM. Jules Lambert et Edmond Meunier, avocats, rue Toulouse, entre Royale et Chartres, ou Passage de la Bourse, 39, entre Douane et Bienville. 5 déc—7,12

JOS. RIFFLARD & SONS,
Successeurs de
V. Durand & Riffard,
Négociants commissionnaires, 43, Vesey Street,
NEW YORK.
8 sept—6m—MJS—PP

LIQUIDATION DU MAGASIN de Papier peint ET D'ARTICLES DE PIETE &c.

183 et 185 rue Bourbon, près de l'Opéra.

VENTE à 20, 25 et 30 pour cent de RÉDUCTION, savoir: Toute facture au-dessous de $50, 20 p. cent de réduction, et au-dessus de $50, 30 p. cent. 22oct—1m

Tonnellerie qui a remporté le prix.
AUX MARCHANDS ET AUX PLANTEURS.

LE soussigné appelle l'attention des marchands et des planteurs sur son grand stock de barils et demi barils à mélasse et de boucauts à sucre. Il a constamment un grand stock de perches à cercles de boucauts et de barils qu'il vendra aux prix les plus bas. R. J. BERKERY, Nos 31, 33 et 35 de la rue Front, entre Conti et Bienville. 22nov—(Sébastopol du sucre) Bureau No 33.

BUREAU DU CONTROLEUR.

HOTEL DE VILLE, Nlle-Orléans, 5 Décembre 1868.

Avis est donné que le Contrôleur adjugera, à son bureau, SAMEDI, 12 décembre 1868, à 11 heures du matin, aux plus hauts enchérisseurs ou enchérisseur, les contrats pour la perception des revenus des marchés, séparément, pour l'année 1869, conformément aux ordonnances actuelles.

Pas. LABARRE, Député du Contrôleur.
11 déc—2t PP

Banque des Marchands.

Nlle-Orléans, 10 décembre 1868.

L'ELECTION annuelle de cinq Directeurs de cette institution, pour l'année, aura lieu, au local de la Banque, No 44 de la rue du Camp, le LUNDI, 4 janvier 1869, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. TH. J. DIX, Caissier. 10 déc—11j

Bureau de la Compagnie de Navigation de la Vallée du Mississippi, du Sud et de l'Ouest.

LE soussigné invite respectueusement tous les souscripteurs de cette Compagnie de venir payer leur somme pour cent sur les actions pour lesquelles ils ont souscrit. Il annonce en même temps au public que le livre de souscription de cette Compagnie est ouvert au magasin de drogues en gros de Maussell & Bogel, No 43 de la rue des Magasins. Bureau, de midi à 3 heures de l'après-midi. JOHN PAUL BAKER, Agent. 10déc—3m

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer de la ville de la Nlle-Orléans.

Nouvelle Orléans, 9 décembre 1868.

UNE élection de douze Directeurs de cette Compagnie, pour l'année, aura lieu, au bureau de la Compagnie, No 124 de la rue du Canal, le TROISIEME LUNDI de décembre (21 du courant) de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. WM. P. SINNOTT, Secrétaire. 10 déc—10

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle à la Nouvelle-Orléans.

RAPPORT ANNUEL.

Messieurs,

Le Conseil d'Administration, parvenu au terme de la mission que vous lui aviez confiée a l'honneur de vous soumettre son rapport annuel, y donnant l'état général des affaires de la Société et des mutations survenues pendant l'année expirant aujourd'hui.

Comité de Finances.

La balance en caisse au 24 novembre 1867 était	$ 2,346 34
Le montant des recettes depuis cette époque, comprenant la collection des quotités, admissions, etc., ont été de	$15,064 20
Formant un total de......	$18,920 54
Les dépenses pendant la même période, suivant comptes à l'appui, comprenant celles de l'Asile, celles affectées au paiement des médecins et pharmaciens, secours donnés aux sociétaires, intérêts d'actions, etc., se sont élevées à	$15,208 90
Balance en caisse ce jour....	$2,711 64

Dette de la Société

La dette de la Société se résume aujourd'hui en 72 actions, soit à $10 (?) par chaque action | $720 00

Actif de la Société.

Estimation des meubles et immeubles appartenant à la société à après inventaire fait le 13 novembre 1868, comprenant: l'Asile et ses dépendances, les divers tombeaux ainsi que les terrains appartenant à la Société	$[illegible]
Lingerie, mobilier intérieur, médicaments et ustensiles divers	$3,459 19
Total de l'actif......	$[illegible]

Comité d'Admission.

Le 24 novembre 1867—la Société se composait de 1361 membres y compris les veuves de sociétaires. Les admissions cette année ont été de 166 membres.

Total.......... 1526

Nous avons perdu pendant l'année: 29

Démissionnaires	14	
Rayés des contrôles	204	267
Décédés—à l'Asile	17	
à domicile	17	

La Société se compose aujourd'hui de 1259 membres

Classés comme suit: membres honoraires	71	
membres sociétaires	[illegible]	1259
Veuves de sociétaires	42	
membres actifs	1179	

Comité de Secours.

Ce comité a délivré pendant l'année 394 bons de secours représentant la somme de...... $1,479 00

Les rapports de messieurs les officiers de santé attachés à la Société se résument ainsi: M. le Dr. J. TOUATRE a reçu à l'asile 732 sociétaires qui y ont été soignés et y ont séjourné 3894 jours etc. Il a de plus fait à domicile dans le 2e District 1784 visites. M. le Dr. J. MAGNONER, chargé du 1er et 4e Districts a fait 1791 visites. M. le Dr. BERJOT a fait pour le 3e District, 764 visites.

Nous terminons ce rapport, messieurs, avec la satisfaction du devoir rempli avec la conviction d'avoir apporté à la gestion de vos affaires tout le zèle que vous étiez en droit d'attendre de vos mandataires. L'espoir est que la Société ..... Gardiens de notre constitution il nous a fallu quelquefois faire abnégation de nos sentiments de la charité et faire taire nos sympathies devant l'exigence de nos règlements. Cet exposé fera l'objet de notre 29 novembre nous prouve que vous avez apprécié nos efforts.

Nous continuerons donc à administrer vos affaires avec toute notre aptitude avec droiture et dans la voie de notre constitution; en faisant appel au chaleureux concours de tous nos Sociétaires à la prospérité de la Société que nous proposons si bien soutenir. Par ordre du Président, Le Secrétaire, A. BARBIER.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE BIENFAISANCE ET D'ASSISTANCE MUTUELLE.
Election du 29 novembre 1868.

ADMINISTRATION:

MM. J. GIROD, Président, rue Dumaine, N. 72.
J. TRUTOT, Vice Président, rue Dryades, 129.
J. J. BONNAFFE, Trésorier, Levée, 47 3e Dist.

Comité de Finances: MM. J. SCHWEITZER, rue Royale, 166. J. L. REVOL, rue de Chartres, 210.

Comité de Secours: J. LEBLANC, Vieille Levée, 29. J. HOUDOUSSE, enc. Front, Cer. et Tonti. E. S. ANABEAU, enc. Dryades et Orleans. J. MASQUERE, enc. Poydras et Rampart. J. BOUCHOUX, rue St Pierre, No 49.

Comité d'Admission: E. DANTY, Grande Halle St, No 41. J. BLAIN, rue Jefferson, No 22.

Secrétaire, M. A. BARBIER, rue Robertson, 312.
Collect., M. P. F. CHABERT, 334, rue de Chartres.
J. F. DUBARRY, Gardien de l'Asile.

Médecins de la Société:

M. J. TOUATRE, rue Dumaine, No 142.
M. J. MAGNONER, rue Royale, No 73.
M. A. BERJOT, rue Royale, No 280.

Pharmaciens:

MM. CZARNOWSKY, rue Poydras, 205.
POOLMAN, enc. Magazine et St-Andrew.
LEORIS, N. enc. St-Philippe et Marais.
GAUDIN Z. E., enc. Conti et Bourgogne.
LLADO, enc. Dumaine et Chartres.
CATHALAT JUSTIN, enc. Villeré et Ste-Anne.
A. SCHREINER, enc. Vieille Levée et Hôpital.
F. BARTHE, enc. Dauphine et Ursulines.
O. BURIN, rue Royale, 48.
Dr. ESCOUBAS, enc. Dumaine et Roman.
I. CASTEL, enc. Douane et Bourbon.
F. CLAVEL, enc. Orléans et Bourbon.
S. M. VOUFF, enc. Bayou et Claiborne.
ST-CYR-FOURCADE, enc. Bienville et Derb.
B. LAPLAGE, enc. Champs-Elysées et Villeré.
J. GOURDON, enc. Craps et Esplanade.
M. WEBER, 184, Royale, enc. Espagne 3e Dist. 10 déc—3t

Marrons! Marrons!

30 barils MARRONS D'ITALIE, premier choix. A vendre par ANT. LANATA, 9 & 11 rue Jefferson entre Chartres et Vieille Levée. 10 déc—3t

Avis.

ON demande des couturières au magasin à la Ville de Paris rue Bourbon, No 15. 10déc—3tPP

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE LONDRES ET DE LANCASHIRE.
Contre l'Incendie — Capital, $5,000,000 en or.

CETTE Compagnie donne des polices sur toute espèce de marchandises et de propriétés, aux taux courants.

POLICES EN OR. E. O. MUSGROVE, Agent général—Bureau, No. 44 de la rue Carondelet, coin Perdido. 4 déc—1m

HOTELS - RESTAURANTS.

French Restaurant,
19 rue Union, entre St-Charles et Carondelet,
DENIS BECMAC, (Agent.)

VENANT de prendre nouvellement la direction de cet établissement bien connu j'annonce à mes amis que je viens d'y faire de grandes améliorations et agrandissements, ce qui me permet d'offrir le confortable à mes mêmes prix. Des pensionnaires seront pris à la semaine et au mois.

Les salons du premier, fraîchement décorés, sont pourvus de tout le confortable et l'aisance. Je tiens également des chambres bien meublées à la disposition de messieurs les planteurs. On trouvera également, tous les jours, à la sortie des théâtres, un service régulier pour soupers. 5 déc—6t

GRANDE REDUCTION DE PRIX!
$5 PAR SEMAINE.........30 cts. PAR REPAS

Pension Française,
TENUE PAR MME DENISE.
136.........Rue Douane.........136
Entre les rues Bourbon et Dauphine.
Déjeuner à 8, 9 et 10 heures.
Dîner à 3, 4 et 5 heures. 4déc—1m 112

Pension des Européens.
Rue Toulouse, No 11, près la Levée.

PRIX DE LA PENSION, $4 PAR SEMAINE.
Dîner, à midi.......... 30 cts.
Souper, à 6 1/2 h.......... 30 "
Coucher.......... 25 "
5 nov—3m ERNEST HAISTRE.

L'HOTEL ST-CHARLES
sera ouvert le MERCREDI 4 novembre 1868.

L'HOTEL ST-LOUIS
sera ouvert le MARDI 1er décembre 1868.
Maj. W. A. HURD, Directeur.
30 oct—3m O. E. HALL.

HOTEL DE NEW-YORK,
42, rue Dauphine,
HAVRE, (France.)

HENRY F. BRION, ayant longtemps habité la Nouvelle-Orléans et fait de nombreuses traversées comme maître d'hôtel sur les paquebots du Havre, a l'honneur de prévenir le public que son établissement existant depuis 20 ans, vient d'être agrandi et parfaitement restauré. Messieurs les voyageurs y trouveront tout le confortable désirable et à des prix modérés. Prière à Messieurs les voyageurs de demander les garçons de l'hôtel à l'arrivée de chaque paquebot. 11nov—1me

WILLIAM CREEVY,
Armateur et Négociant Commissionnaire.
4nov—3m RUE CARONDELET, No 33

AGENCE SPECIALE D'EAUX-DE-VIE FRANÇAISES POUR LE SUD.

Vor. MAIGNAN & F. LABORDE,
MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES,
Importateurs de Vins, Cognac, Sardines, &c.,
Nos. 23 & 25, RUE BIENVILLE—NOUVELLE-ORLÉANS.

Eaux-de-vie en Douane et à l'acquitté. SEULS AGENTS DES MARQUES: CHAMPAGNE VINEYARD PROPRIETORS CO., COGNAC. GAUTIER FRERES, " GOLDENBURG, " HENRY SUTTON, " ALEX. SEIGNETTE, LA ROCHELLE. LARRONDE FRERES, COGNAC. Le. O. LANTER.

— IMPORTATEURS — Des célèbres GENIEVRE de "LA CLOCHE" De Cognac OTARD DUPUY & CIE, et autres marques célèbres.

Echantillons et prix courants fournis sur demande.

Vins rouges et blancs en barriques et en caisses.

J. Lebrun, "Eagle Brand", T. Drost, "Lion's Brand", P. F. Eyquem, Gh. Troplon, Larrose de Frère, Margaux, Haut-Brion, Haut-Sauternes; J. R. Clerc & Cie. le CELEBRE CHATEAU PAPE CLEMENT, en barriques, demi-barriques et caisses, bouteilles et demi-bouteilles; vins fins de A. De Luze & Fils.

Champagne.

Le célèbre "Black Seal", Vin impérial et Royal Rumbo de Xer. Desbordes et Fils, Ackerman Laurance, Sillery Mousseux et autres marques en bouteilles et demi bouteilles.

Sardines à l'huile; Viandes et Légumes conservés; Sardines désossées et Pâtes Truffées de Garrus Jne et Fils, Bouchons, A. Dehans;

Huile d'Olive, Fruits à l'eau-de-vie, Pruneaux, Porto Sherry et Madère. 1er oct—6m

Jos. MARISTANY Jr,
Marchand de Liqueurs,
EN GROS,
39—Rue Tchoupitoulas—39
(Entre les rues Gravier et Natchez)
a constamment et offre au commerce,
Aux plus bas prix du marché,
UN GRAND ASSORTIMENT DE
Whiskeys Bourbon, Monongahela,
NON RECTIFIÉS ET RECTIFIÉS;
Eaux-de-Vie, Genièvres, Esprits,
ETC., ETC., ETC.
9 déc—1m

Fêtes de Noël et du Jour de l'An.
D. LOPEZ
Encoignure Chartres et Conti.

Ayant repris la direction de mon ancien établissement, j'ai l'honneur d'informer ma nombreuse clientèle et le public en raison de la dureté des temps, j'ai établi les prix de manière à DÉFIER TOUTE CONCURRENCE.

Grand assortiment de BONBONS FRANÇAIS à 75 cents la livre, sans exception de qualités. BONBONS et FRUITS CRISTALLISÉS louisianais, manufacturés dans mon établissement et sous ma propre direction, à $1. MARRONS GLACÉS, NOUGAT, BONBONS CHOCOLAT à la crême.

—AUSSI—

Un magnifique choix de CARTONNAGES de luxe reçu par les derniers arrivages d'Europe. CANDY en bâtons, à 25 cents la livre, en détail, sans distinction de qualité. CHOCOLAT, à la livre, de toute qualité et de tous prix.

GROS ET DETAIL. TERMES AVANTAGEUX POUR LE COMMERCE. N'oubliez pas mon seul établissement encoignure Chartres et Conti. 6 déc—6t

Aux Contribuables.
Bureau du percepteur des taxes d'Etat. Troisième District de la Nlle-Orléans.

Nouvelle Orléans, 8 décembre 1868.

JE préviens ceux des contribuables du Troisième district qui n'ont pas encore payé leurs taxes d'Etat, que le procès-verbal, SAMEDI, 12 décembre, à la vente de toutes les propriétés accusées en leurs noms. Ceux qui voudront éviter ces ventes sont avertis de venir s'acquitter de suite à mon bureau. O. C. BLANDIN, percepteur des taxes d'Etat, Troisième District. 8déc—3t

Pianos, Musique et Instruments de Musique.

CHARPAUX & LOUBERE,
46.......RUE ROYALE.......46.

IMPORTATEURS de Pianos des plus célèbres manufactures de France et des Etats-Unis, tels que FAIVRE, JELMINI BORD (avec leur système de perfectionné et indispensable pour le climat de la Louisiane), PLEYEL, ERARD, HERZ, HAZELTON, CALENBERG et VAUPEL, &c.

Grand assortiment de partitions d'opéras, de musique ... pour piano, violon, flûte et autres instruments de musique, &c. Leur prix enseigné..... réduits. 18nov—6m

Propositions.

LES HOTELIERS, RESTAURATEURS et AUTRES, sont invités à faire des propositions pour le souper, la buvette, la vestiaire, dépôt des manteaux et chapeaux, et masques, ensemble ou séparément pour le Bal qui sera donné par Association Hall le 13 janvier 1869 à Washington au Odd Fellows' Hall, rue du Camp, le 13 janvier 1869.

Les propositions seront reçues jusqu'au 4 du soir par W. I. Hodgson, chairman du comité, No 21 Commercial Place, où l'on pourra obtenir toute information à ce sujet. 5 déc—6t

Leçons de Langue et de Piano.

UNE dame enseigne le français, l'anglais et l'espagnol, et pourrait enseigner ces trois langues aux élèves qui voudraient donner des leçons chez elle, No 249, rue Bourgogne, ou à domicile. Ses prix sont très modérés.

Demande d'une Blanchisseuse.

ON demande une bonne BLANCHISSEUSE pour servir dans le Troisième District. S'adresser à L. JARREAU, No 61, rue Carondelet. 4 nov—1m

Changement de domicile.

LE Dr. RANCÉ a transféré son domicile à la rue Dauphine No 192 entre St Anne et Du Maine. Il tient toujours son bureau de consultations chez le Dr. Goudet, rue de la Douane, Nos 183 et 185. 27nov—1M

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

Nlle-Orléans, 7 décembre 1868.

AVIS est donné que conformément à l'article cinq de la charte de cette Compagnie, l'élection de douze directeurs, pour l'année prochaine, aura lieu, au bureau de la Compagnie, le LUNDI, 28 décembre 1868, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. 8 déc—au 28 déc. J. W. HINCKS, Secrétaire.

Dissolution de Société.

Nlle-Orléans, 8 décembre 1868.

LA société SCHWARTZ & GUGENHEIM a été dissoute, par limitation du contrat, depuis le 1er du courant. M. Jos. Gugenheim ou M. Moses Schwartz s'occupera du recouvrement des sommes dues à la maison, au magasin local, Nos 143, 145 et 147 de la rue des Magasins, entre les rues Girod et Notre-Dame. M. Jos. Gugenheim ou M. Moses Schwartz signera le nom de la maison en liquidation. SCHWARTZ & GUGENHEIM, P. P. W. HY. ALLEN. 9déc—3t

ACHETEZ VOS CIGARES CHEZ GEO. ALCÈS,
185 RUE DES REMPARTS 185

M. ALCÈS garantit ses cigares conformément aux échantillons. Il n'emploie que des tabacs de première qualité (américains et havanais). M. Alcès offre aux fabricants de cigares du tabac en feuilles, américain et importé, de bonne qualité à des prix réduits et au détail, ainsi que des Rubans de Grenade, No 16, 17 et 18. Les ordres adressés au Lock Box No 218 P. O. N. O. seront exécutés avec soin et promptitude. 7oct—3mo

Cigares de la Havane!
CIGARES DE LA HAVANE!

UN nouveau et très grand stock de cigares importés, de différentes grandeurs et marques, telles que: Partagas, Cabañas, La Corona, H. Upmann, Walter Scott, Perfeccion, etc etc. A vendre, à des prix très modérés par JAYME MAGI, No 72 de la rue Commune, entre les rues Magasins et Tchoupitoulas. 18nov—2m

350,000 Cigares.

LE soussigné vendra, aux plus bas prix du marché, un stock de 350,000 Cigares, de sa fabrique, du meilleur tabac de la Havane (Vuelta Abajo). Il a aussi un grand choix de Cigares mêlés et du pays. F. SUAREZ, Fabricant de Cigares, No 15, rue Columbus, entre Remparts et St Claude, Troisième District. 14 nov—3m

Argenterie plaquée.

UNE grande variété d'argenterie plaquée, fine, anglaise et américaine, telle que huiliers, corbeilles à fruits, corbeilles à sucre, services à café, pots à glace, tasses et gobelets. En magasin, une excellente qualité de cuillers et de fourchettes en plaqué, coutellerie fine de table, couteaux de poche, ciseaux et aiguilles. De constantes arrivages viennent augmenter ce magnifique stock de BIJOUX, DIAMANTS, PENDULES, PORCELAINES, BRONZES et ARTICLES DE FANTAISIE. A. B. GRISWOLD & CO., Au coin des rues Canal et Royale, fabricants et importateurs d'argenterie et d'argenterie plaquée, coutellerie, fusils et pistolets. 13oct—3m

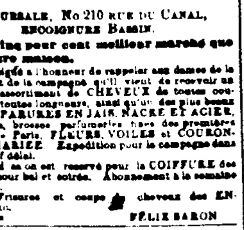

SUCCURSALE, No 210 RUE DU CANAL, ENCOIGNURE BASSIN.

Vingt-cinq pour cent meilleur marché que toute autre maison.

LE soussigné a l'honneur de rappeler aux dames de la ville et de la campagne qu'il vient de recevoir un très grand assortiment de CHEVEUX de toutes couleurs et de toutes longueurs, ainsi qu'un des plus beaux choix de PARURES EN JAIS, NACRE ET ACIER, de peignes, brosses, parfumeries, fleurs des premières maisons de PARIS. FLEURS, VOILES et COURONNES DE MARIÉE. Expédition pour la campagne dans le plus bref délai.

Un grand salon est réservé pour la COIFFURE des DAMES pour bal et soirée. Abonnement à la semaine et au mois.

Aussi—Frisures et coupe de cheveux des ENFANTS &c. FELIX SARON. 6oct—3m

TRAITEMENT SPECIAL DES MALADIES CHRONIQUES.

LE Docteur A. DE SAUSSET se charge, à forfait, des maladies anciennes, telles que: maladies nerveuses (fleurs blanches, blennorrhées, ulcères), Rhumatisme, Goutte, Dyspepsie, Chlorose, Maladies de Foie, des voies urinaires et la Surdité.—Résidence et cabinet de consultations, rue Dauphine, No 44, tous les jours, de midi à 3 heures. 14 janv—1 an

MAGASIN DE MUSIQUE DE BLACKMAR,
164.......RUE DU CANAL.......164
NOUVELLE-ORLEANS,
Presque en face de Christ Church.

Dépôt des PIANOS de Wm Knabe & Co, à Baltimore, PIANOS de Gravesteen, Fuller & Co., PIANOS Pleyel, Wolf & Co., PIANOS Erard, PIANOS Bord, ORGUES de Geo. A. Prince & Co.

Le seul agent, aux Etats-Unis, pour la vente des publications musicales de la "Correspondance Musicale" de La Haye, en Hollande.

Il loue, accorde et répare les Pianos. 15 nov—3m

MAGASIN DE MUSIQUE DE BLACKMAR.

Agence pour la vente des PIANOS de KNABE et des ORGUES de PRINCE, No. 164 de la rue du Canal, Directement en face de Christ Church. 4 oct—6ms

Orgues de Salons et d'Eglises, Pianos, Musique, &c.,
80.......RUE BARONNE.......80

LE clergé, les organistes et les amateurs sont invités à venir examiner mes incomparables orgues d'églises, de salles de lectures, etc. Ils coûtent de $250 à $450 et égalent, sous le rapport de la puissance et de la qualité, ceux qu'ils coûtent beaucoup plus. Les prix intrinsèques jusqu'à ce jour dans cette ville.

J'ai l'agence, pour la vente en gros et en détail, des publications musicales à bon marché de Peters & Co., de 15 à 150 romances et morceaux, pour 30 cents. Faites demander des catalogues et des échantillons. Accord, réparation et louage de pianos. PHILIPPE WERLEIN, 15nov—3m No 80 de la rue Baronne.

C. LAZARD,
MAISON PONTALBA,
Encoignure Vieille-Levée et Ste-Anne, No 126
Manufacturier et Marchand,
En Gros et en Détail,
D'HABILLEMENTS, CHAPEAUX et autres articles de TOILETTE et de FANTAISIE pour Hommes et Enfants.

Le soussigné a l'honneur d'annoncer au public et à ses amis qu'il vient de renouveler et d'augmenter son assortiment de VETEMENTS pour hommes et enfants et il invite tous ceux qui ont besoin d'articles de ce genre à venir examiner son stock avant de se pourvoir ailleurs. Ils y trouveront un assortiment complet et toutes les modes du jour.

Un coupeur habile est attaché à son établissement et les vêtements sur commande sont confectionnés avec soin et promptitude.

C. LAZARD.
14nov—1m

Aux Cent Mille Paletots!
MICHEL LION,
Nos. 197, 199 et 201 Rue Vieille-Levée,
FACE AU MARCHÉ À VIANDE.

Habillements, Chapeaux, Souliers, &c., pour hommes et enfants.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer à ses nombreux clients et au public en général, qu'il vient de faire d'immenses et avantageux achats qui lui permettent de satisfaire son assortiment pour la saison d'hiver, incontestablement le plus complet. Vu ... qu'il entend vendre de plus le plus bas prix courant ... jusqu'à présent de ... vente .... Aussi. Un grand assortiment de chemises du Havre, et une infinité d'autres articles dont le détail serait trop long. Venez donc vous assurer par vous-mêmes. 13nov—1m MICHEL LION.

CHAUSSURES! CHAUSSURES!
Mme. ROY,
Encoignure Bourbon et Douane,

A L'HONNEUR d'annoncer à ses nombreuses clientes et au public en général qu'elle vient d'arriver de Paris avec un grand assortiment de chaussures pour dames et pour enfants.

On trouvera également dans ce magasin: Gaîtres en drap, à boutons, pour enfants, toutes nuances; souliers à la pour dames.

Aussi. Un assortiment complet de nouveautés de Paris, telles que: Chapeaux fins pour dames et pour enfants, Lingerie fine, Jupons fantaisie, haute nouveauté, Robes de piqué pour enfants, Gants et mitaines pour dames et pour enfants, Pelerines d'Astrakan pour dames, Châles et coiffures en laine, Parures pour dames, Marie-Antoinette brodées, Cravates de dentelle noire et grise. 1er nov—3m

MADAME SOPHIE,
132.......Rue du Canal.......132.
(Entre les rues Carondelet et Baronne.)

ANNONCE aux dames qu'elle fait en ce moment l'ouverture de son grand stock de MODES qu'elle a choisies lors de son dernier séjour à Paris. Le stock se compose de robes, de bonnets, de neiges de ... de manteaux, ... Ses départements de couture est sur le même pied que par le passé et les commandes y seront promptement exécutées. 24déc—1m

A vendre,

A VENDRE, pour cause de ... une bonne GROCERIE ayant un stock complet et un bail de deux ans. Les prix est raisonnable. Conditions, comptant. S'adresser au No 234 de la rue de la Commune, coin Liberté. 5déc—6t

Grocerie à vendre, pour cause de départ.

A VENDRE—La Grocerie située à l'angle des rues St Philippe et Tremé. La dite grocerie est très bien assortie et achalandée. Les conditions sont avantageuses. On vendra aussi la BOUCHERIE attenant au dit magasin. S'adresser sur les lieux. 6déc—6t

DENTISTES.

J. S. KNAPP, D. D. S.,
DENTISTE.
Cabinet et résidence—No 15 de la rue Baronne, près Canal. 1er déc—3m

Dr. O. BLANCKE
413 & 415...Rue St-Charles...413 & 415
Grande Révolution dans la Chirurgie Dentaire
ALUMINIUM! ALUMINIUM!
La découverte la plus récente du siècle.
GRAND SUCCÈS!

LE Dr. C. BLANCKE annonce à ses amis et au public qu'il pose des dents artificielles montées sur ce nouveau métal, de la manière la plus perfectionnée. Les râteliers "Aluminium" sont beaucoup plus agréables et durent beaucoup plus que ceux en vulcanite ou or; ils sont aussi fermes que ceux-là, et beaucoup moins cher et ne sont pas affectés par les acides. 26 mars—1a

Avis de Dentiste.

Le Dr. GODFREY, dentiste, s'est transporté au No 170 de la rue du Canal, deuxième porte après Christ's Church. Il sera heureux de recevoir ses amis et clients aux heures ordinaires. 14nov—1m

CONSERVEZ VOS DENTS.
J. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN DENTISTE
198.......RUE DU CANAL.......198
entre Bourgogne et Remparts, est-il tienne à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste. Consultations en français, en espagnol et en anglais. 10 mai—1a

Le Dr. CHARLES E. KELLS,
DENTISTE.

Cabinet et domicile, No 14 rue Baronne, 3me maison après la rue du Canal, près de Ségur.

Extraction de dents, sans souffrance, au moyen du gaz hilarant protoxide d'azote. 24 mars—1a PP

FUSILS! FUSILS!

REVOL, ARQUEBUSIER,
210.......Rue de Chartres.......210
(MEDAILLE D'OR 1864.)
Répare et fait en général tout ce qui concerne l'arme à feu.

A CONSTAMMENT en main des Fusils Français et Anglais, Pièces de rechange, Cheminées extra fines, Capsules Gévelot et autres marques, ainsi que d'autres articles de chasse et munitions, etc. 15 nov—3m

FUSILS! FUSILS!
19 ....RUE DE CHARTRES.......19
MAISON PONTALBA.

Les disciples de St Hubert seront heureux d'apprendre que notre populaire armurier, J. SAGET, vient de recevoir un grand assortiment de FUSILS de chasse, "DAMAS BERNARD", avec incrustations en or, et autres qualités, qu'il vendra au prix coûtant. On trouvera aussi chez M. Saget tout ce qui compose la fourniture des armes à feu, ainsi que des Cheminées faites par lui-même, qu'il garantit pour un an. 14 nov—3m

CORPS DE MUSICIENS
—DE—
CHAS. JAEGER.

Musique pour Concerts, Bals, Parades, Soirées, etc.

Les ordres seront reçus au No 362 RUE DE LA DOUANE.......362
Et au CAVE
Sloct—6mo No 8 de la rue Carondelet.

Entrepôt de Tapis et de Toiles cirées
ELKIN & Co.,
168.......Rue du Canal.......168
En face Christ Church.

REÇOIVENT, en ce moment, de Nouveaux Genres de Tapis en VELOURS, BRUXELLES, TROIS PLIS et INGRAIN.

Egalement: TOILES CIRÉES, STORES, RIDEAUX DENTELLES et DAMAS. Et un grand assortiment d'articles de TAPISSERIE, qu'ils vendent aux plus bas prix du marché, au comptant. 18sept en 3i déc PP

Association de Secours Mutuels de l'Alabama.
BOYD, JACKSON & Co., Directeurs.
AU PROFIT DES ECOLES COMMUNES.
Tirage de la classe supplémentaire et à combinaison, No. 36, 11 décembre 1868.

74	16	2	67	51	42	54	40	29	32	71	50	65

En foi de quoi, nous signons à Mobile, ce 4 déc 1868. S. H. SIDRGR, Jos SEAWELL, W. F. JOHNSON, Commissaires assermentés.

Les tirages de l'ASSOCIATION DE SECOURS MUTUEL de l'Alabama, se font à Mobile tous les jours à 4 heures, en présence du public, et ils sont publiés dans les journaux de Mobile et envoyés deux fois par jour. Des listes de ces journaux, avec les listes officielles des tirages, peuvent être consultées à mon bureau central, No. 15 Commercial Place. Le soussigné donne les renseignements et paie le montant des lots gagnés. DAVE C. JOHNSTON, Agent. 11—6t No 15 Commercial Place.

Tirage de la Loterie de l'Etat du Kentucky
POUR LE 11 DECEMBRE—CLASSE 690.
Plan de l'office.

35	32	15	37	21	29	54	24	34	36	18	39

Le soussigné vend des billets de ces loteries et paie les lots gagnants de toutes les autres loteries légalisées. C. T. HOWARD, Marchand de billets de loterie. Au coin des rues St-Charles et Union.

AVIS — Méfiez-vous des prétendues loteries.—La loterie du Kentucky et celle de la Havane ne sont jamais mention dans les journaux de prétendues prises payées, aide lots insignifiants, ni des noms des personnes gagnant. 24 juin—

Transfert de Domicile

LE Docteur DUPAQUIER a l'honneur d'annoncer à sa clientèle qu'il a transféré son domicile et son cabinet de consultations au No 121 de la rue Hôpital, entre Dauphine et Bourgogne. 18 nov—1m

Propriétés à louer.

Demande de Maison.

On demande une maison ayant quatre chambres à coucher, salon et salle à manger dans la bâtisse principale et située dans le Deuxième District. S'adresser, par lettre, et faire savoir le montant du loyer, au Lock Box 517. 11 déc—3t

A LOUER.

1o—Une MAISON basse, avec jardin, située coin Kerlerec et Derbigny, à proximité du chemin de fer de la rue Esplanade et de la rue Claiborne. Possession immédiate.

2o—Une MAISON basse, située à côté, rue Kerlerec. Possession immédiate.

S'adresser chez M. Oujour, au coin des rues Esplanade et Derbigny. 6 nov—6m PP

A LOUER.

Une maison à étage, située rue Robertson, près l'encoignure Esplanade.—La maison vient d'être parfaitement réparée et contient deux salons, salle à manger et trois chambres à coucher.—Le cabinet contient quatre chambres. Les cours est carrelée, et il y a un grand citerne et un puits de jardin. S'adresser rue Carondelet, No 224, à A. Rochereau & Co. 17 nov—1m

A LOUER.

"La propriété située rue Conti entre Royale et Bourbon, connue sous le nom de "Rotisserie de O. Geis". S'adresser à A. ROCHEREAU & Co., Nos 13 et 10 rue St-Louis. 6 déc—6

CHARBON! CHARBON!
CHARBON. CHARBON.
BOYD, WILMOT & Co.
186.......rue Poydras.......186

Plus de 100,000 barils de charbon de Pittsburg de la meilleure qualité, à vendre, en gros et en détail, à livrer sur le côté, au-dessus et en dessous de la ville, par barge ou chaland, au plus bas prix du marché. Les ordres du commerce et de la campagne seront exécutés avec dépêche. 7nov—3m

CHARBON. CHARBON.
C. TYLER,

Marchand, en gros et en détail, ... 12 de rue Carondelet, approvisionne, aux plus bas prix du marché, les familles, les habitations, les fonderies, les presses à coton, les steamers, les bateaux à vapeur, les remorqueurs, etc. 22 oct—6m

Charbon! Charbon! Charbon!
JAS. M. PETERSON,
Marchand de Charbon, No 164 de la rue Gravier, Dépôt, No 39 de la rue Dauphine.

Les familles les bateaux à vapeur, les fours et les plus ... trouveront toujours en ... comptoir, ... charbon, ... au prix du marché.

CHARBON! CHARBON!
Charbon "Mount Carbon."
Provenant des mines de la rivière Big Muddy, dans l'Illinois.

A VENDRE, en grandes ou en petites quantités, aux plus bas prix.

Lisez le certificat suivant: "Nous avons fait usage pour l'essai du charbon "Mount Carbon." Nous croyons que c'est, de tous les charbons combinés que nous trouvons sur notre place, le meilleur pour les machines."

Jas. K. Bell, Dr. Chas. C. Halliday, Martin Gordon, J. H. Bienvenu, E. I. Kershandt, M. Kershends, Price, Hine & Tupper, Geo. Jonas, Ben. Toledano, Henry Thornhill, Jas. T. Tucker, A. J. Baas, H. Bonnabel, Chas. Robb, Lewis W. Day, W. I. Hodgson, H. M. Tomeson, et un grand nombre d'autres.

A VENDRE—Une petite quantité de charbon pour moulins à sucre, machines, fonderies, etc., ... avec ... WALTER M. PHILLIPS. S'adresser à 28 de la rue Carondelet. 8dec—1m—lepp PP

Profitable placement d'argent.

UN JARDINIER instruit également versé dans la botanique et la pratique de l'agriculture, et propriétaire, dans les environs de la Nlle-Orléans, d'un terrain assez grand de terre à l'abri de tout danger d'inondation, désirerait trouver un ou plusieurs associés qui voudraient contribuer à une somme de DIX MILLE PIASTRES, ou PLUS, pour cultiver le dit terrain de terre pendant une ou plusieurs années, les profits par suite. En tout cas, un intérêt de 10 pour cent serait assuré.

Les familles pour s'occuper qui seraient quelques fonds dans cette entreprise ... contiennent ... ces intérêts de leur nouvelle ... Pour plus ample information, s'adresser, par écrit, à M. CHARLES, Bureau de l'ABEILLE, No 73 rue de Chartres. 8nov—

A. BROUSSEAU & Co.,
17.......Rue de Chartres.......17
IMPORTATEURS ET MARCHANDS DE

TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES Chine et cocos, COUVERTURES de tables et de pianos, STORES DESSOUS DE TABLES, DEVANTS DE CHEMINÉES, NATTES; TOILES CIRÉES pour voitures et tables, TOILES CIRÉES d'os encaustiques. ETOFFES A RIDEAUX, dentelle, reps, damas, CORNICHES, BANDES, FLECHES, GUIMPES et GLANDS; CRIN, PELUCHE, MOQUETTE, etc. 27 sept—1an—PP

La Compagnie du chemin de fer Pontchartrain

EST prête à recevoir et livrer le fret. Jusqu'à nouvel ordre, les convois partiront du nouveau dépôt à 6, 8, 10 heures du matin, à midi, 3, 5 et 6 heures du soir. Ils quitteront le Lac toutes les heures, alternativement, à partir de 5 heures du matin. GEORGE PANDELY, Surintendant. 5oct—P.P—

LOUIS EISENBACH,
MARCHAND-TAILLEUR,

A TRANSFÉRÉ son magasin rue de Chartres 118 entre St Louis et Conti. M. Eisenbach espère que ses amis et le public lui continueront, dans son nouveau local, le bienveillant patronage qu'ils lui ont accordé jusqu'à ce jour. 3 déc—

AGENCE GENERALE

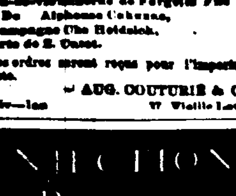

Eau-de-vie Cognac de Fergnid Fils, De Alphonse Cahuzac, Champagne Che Heidsick, Porto de S. Omer.

Des ordres seront reçus pour l'importation directe.

AUG. COUTURIÉ & Co. 1lée—1an 77 Vieille Levée

INJECTION RICORD.
UN REMEDE INFAILLIBLE
Injection Ricord---Paris.

C'EST le seul remède infaillible pour la GONORRHÉE dans tous ses phases, L'ÉCOULEMENT CHRONIQUE des plus obstinés, Les FLUEURS ALBUS ou FLEURS BLANCHES. Il n'est pas nécessaire .... il n'y a aucun danger de ..... dans les climats chauds.

La préparation Ricord soulage immédiatement les personnes atteintes de ..... dans les climats chauds.

AVERTISSEMENT—L'Injection véritable Injection Ricord porte la signature de RICORD et le mots INJECTION RICORD, PARIS soufflés dans le verre. La même inscription se trouve sur la capsule. MAUNSELL & BOGEL, 2 sept— Agents pour la vente en ...